

Parution dans les 2 prochains numéros

## **MISE AU CONCOURS**

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant,  
suite à la démission de la titulaire :

# **Responsable des écoles du secondaire II général**

## **auprès du Service de l'enseignement à Sion**

Le Service de l'enseignement est responsable des écoles de la scolarité obligatoire et du secondaire II général. Il planifie le déroulement de l'année scolaire, participe à l'élaboration des programmes et des moyens d'enseignement, applique la politique gouvernementale en matière de formation, gère le personnel enseignant et assume la surveillance générale des établissements.

### **Vos tâches**

- Vous serez actif dans les domaines liés aux écoles du secondaire II général du canton du Valais
- Vous serez le représentant du Service de l'enseignement dans les affaires liées au domaine du post-obligatoire non professionnel au niveau cantonal, inter-cantonal et fédéral
- Vous serez le référent des directions des écoles du secondaire II général pour toutes les questions touchant à l'organisation de l'année scolaire, à la gestion du personnel, y compris enseignant, et à l'administration
- Vous êtes chargé de la supervision des examens cantonaux de diplôme et de maturité

### **Votre profil**

- Formation universitaire ou formation jugée équivalente
- Expérience professionnelle confirmée obtenue dans le cadre d'une école, d'une administration ou d'une entreprise
- Bonnes connaissances des structures et du fonctionnement du système scolaire valaisan et en particulier du secondaire II général non professionnel
- Sens de l'organisation et de la négociation
- Aisance rédactionnelle
- Esprit de synthèse et capacité à s'imposer
- Maîtrise et autonomie dans l'accomplissement des tâches administratives
- Capacité à s'intégrer à une équipe et à collaborer avec plusieurs partenaires (écoles, services, ...)

### **Langue maternelle**

Française ou allemande avec de très bonnes connaissances de la 2<sup>ème</sup> langue officielle

### **Entrée en fonction**

1<sup>er</sup> janvier 2015 ou à convenir

### **Cahier des charges et traitement**

Le Service de l'enseignement (tél. 027 606 42 05) ou le Service des ressources humaines (tél. 027 606 27 50) donneront, sur demande, les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Place de la Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **10 octobre 2014** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**

Sion, le 26 septembre 2014

tc/alu - DFS